



DES LIVRES À SOI

MODE D'EMPLOI



SALON DU LIVRE ET
DE LA PRESSE JEUNESSE
EN SEINE-SAINT-DENIS



DES
LIVRES
À SOI

Des livres à soi est un programme de médiation littéraire du Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis. Il reçoit le soutien du ministère de la Culture et du Centre national du livre. En Seine-Saint-Denis, il reçoit également le soutien du Conseil départemental et de la Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis.



Développé par le Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis (SLPJ), qui en a conçu le mode opératoire, les contenus et la méthodologie, *Des livres à soi* est, à la fois, un dispositif :

- de démocratisation de la lecture ;
- de soutien à la parentalité ;
- d'inclusion sociale.

Le programme vise à donner aux parents, quelle que soit leur compétence en lecture, les moyens et la confiance nécessaires au partage du livre jeunesse avec leurs enfants (les 0 - 6 ans).

En 2023, *Des livres à soi* s'est déployé dans 138 villes de 18 régions dont 5 ultramarines, au sein de 200 quartiers - dont 140 quartiers prioritaires de la politique de la ville - mais également en zone rurale.

TRANSMETTRE

L'action *Des livres à soi* repose sur une triple transmission :

- Le SLPJ forme un **groupe de professionnel-le-s** à la méthodologie de ce programme.
- **Les professionnel-le-s** organisent ensuite des ateliers-lecture et des sorties pour un groupe de parents ;
- **Les parents**, ainsi initiés à différentes catégories de livres, peuvent les partager ensuite à la maison avec leurs enfants.



ACCOMPAGNER LES PARENTS

« Maintenant, j'ai plus peur des livres »
Des livres à soi à Bordeaux

Si tous les parents considèrent qu'il est important de lire des histoires à leurs enfants, cela n'est pas si aisé pour tout le monde.

Des livres à soi invite des parents en difficulté d'accès à la lecture (en situation d'illettrisme, d'analphabétisme, FLE, primo-arrivants, ou rencontrant des obstacles symboliques) à bénéficier d'ateliers de découverte et de sorties autour de la littérature jeunesse.

La méthodologie est fondée sur la narration par l'image et l'engagement du corps dans la lecture.

L'originalité du projet tient au fait :

- Qu'il **s'adresse aux parents non lecteurs** plutôt qu'à leurs enfants (il ne s'agit pas non plus d'ateliers parents-enfants) ;
- Qu'il **décloisonne les pratiques professionnelles** et crée une synergie sur le territoire.

UNE ACTION TRANSVERSALE

Le projet est porté par un **binôme ou trinôme** d'acteurs issus de différents corps de métier :

- Bibliothèque/médiathèque
- Champ social
- Petite enfance

Il est également conseillé d'associer des professionnel·le·s de l'éducation nationale, de l'éducation populaire, de la santé, de l'insertion, de la solidarité, ainsi que des bénévoles.

Ces professionnel·le·s du territoire vont :

- Être formé·e·s ensemble par le SLPJ (25 inscrits maximum)
- Co-animer ensuite, ensemble, les ateliers-parents et organiser les sorties culturelles avec les parents.

LA FORMATION DES PROFESSIONNEL·LE·S

- **Année 1** : Formation par le SLPJ des professionnel·le·s (entre septembre et mars), **2 jours consécutifs**, en présentiel.
Une fois le parcours accompli, les professionnel·le·s peuvent passer un *brevet d'aptitude à la médiation en littérature jeunesse cursus **Des livres à soi***, qui valide les compétences acquises.
- **Année 2** : Formation par le SLPJ des professionnel·le·s (entre septembre et mars), **1 journée**, en présentiel.
- **Année 3** : Des professionnel·le·s locaux deviennent formateurs, pour la pérennisation du dispositif, formation en distanciel.

LES ATELIERS-PARENTS

Les parents bénéficient d'un parcours de **10 rendez-vous** (20 familles minimum par quartier) :

- **6 ateliers de découverte** à partir de la bibliographie **Des livres à soi**, une soixantaine de livres qui restent dans la structure sociale accueillant les ateliers (1 atelier d'1h30 à 2h, 1 fois/mois en moyenne).
- **3 sorties** (une en bibliothèque, une en librairie et une sur un salon du livre/festival).
- **1 fête de clôture** avec remise aux parents d'un document de validation de parcours.

Chaque famille reçoit un total de 80€ de chèques-lire lors des sorties en librairie et au salon du livre/festival afin de constituer et installer une bibliothèque à la maison (littéralement : des livres à soi).

« Même si je ne sais pas bien lire, mon enfant est heureux de passer un moment avec moi avec un livre ou à la médiathèque. »

Des livres à soi à Massy

CONTACT

Salon du livre et de la presse jeunesse
en Seine-Saint-Denis

livresasoi@slpj.fr

01 55 86 86 64

slpjplus.fr



DÉPÔT DE DOSSIER ET FINANCEMENT

- La structure qui dépose le dossier de demande de subvention peut être une collectivité (commune, agglomération, département) ou une association.
- Les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) soutiennent financièrement des projets **Des livres à soi** sur deux sessions (année 1 et année 2).
- Le SLPJ vous accompagne dans l'élaboration de votre projet et de votre dossier, contactez-nous pour avoir des informations détaillées.
- Manifestez votre intérêt auprès de vos conseiller·ères livre et lecture et/ou conseiller·ères action culturelle et territoriale en DRAC (en année n-1).
- Déposez votre dossier selon les modalités et les temporalités de chaque DRAC.
- Le projet peut également être soutenu dans d'autres cadres : Cité éducative, contrat de ville, CAF, etc.